



Fédération
autonome de
l'enseignement

Pour diffusion immédiate
COMMUNIQUÉ

Consultation sur la violence envers les profs
Agir dès maintenant

Montréal, le 15 décembre 2025 – Bousculades, coups de poing, de pied et de tête. Crachats. Griffures. Morsures. Insultes. Intimidation. Objets lancés. Menaces. Insinuations ou gestes à caractère sexuel. Selon les résultats de la consultation menée par la FAE, non seulement les actes de violence subis par les profs dans les classes au Québec sont alarmants et globalement en hausse, mais certains sont graves et fréquents. Ils peuvent engendrer une panoplie de sérieuses conséquences : stress, baisse de motivation et de l'estime de soi, épuisement et dépression, commotions cérébrales et arrêts de travail. Bref, comme les cours et leçons, la violence fait partie du quotidien des profs.

« Subir la violence, c'est fini! », lance comme cri du cœur Catherine Renaud, vice-présidente aux relations du travail à la FAE. « Les conséquences de la violence, qu'elles soient physiques, psychologiques ou professionnelles, sont inadmissibles pour les profs tout comme dans la société en général. Nous sommes là pour enseigner à nos élèves. Mais nous ne pouvons plus le faire au détriment de notre santé. Tout comme les autres travailleuses et travailleurs, nous avons droit à un milieu de travail exempt de violence. Plus de trois profs consultés sur cinq qui ont subi un acte de violence songent à quitter la profession à cause de celui-ci! La situation est urgente et nous demandons à la ministre de l'Éducation, Sonia LeBel, d'agir conjointement avec nous dès maintenant! La violence brise l'école et ses profs! Nous avons le droit de travailler dans des conditions harmonieuses et respectueuses et lorsque la violence se manifeste, nous avons besoin de soutien dans nos milieux », déclare madame Renaud.

La FAE rappelle également que la *Loi sur la santé et la sécurité du travail* spécifie clairement l'obligation de l'employeur à prendre les mesures nécessaires pour protéger l'intégrité physique et psychique des travailleuses et travailleurs et pour assurer la protection de celles et ceux exposés sur les lieux de travail à une situation de violence physique ou psychologique, incluant la violence conjugale, familiale ou à caractère sexuel.

« Qu'elle soit intentionnelle ou non, cette violence nuit à la santé des profs. La Fédération considère qu'il faut d'abord tout mettre en œuvre pour contrer sa banalisation au travail. Ce n'est pas vrai que la violence doit faire partie de notre job! La banalisation de la violence est d'ailleurs un des facteurs de risque qui peut mener à la détresse psychologique, et éventuellement à la désertion de la profession enseignante. C'est l'ensemble de cette violence qui contribue à la pénurie de personnel enseignant. Pendant ce temps, que nous propose comme solution le gouvernement Legault? D'introduire le vouvoiement à partir de janvier 2025... pour comble d'insulte! », s'insurge madame Renaud.

Faits saillants : une tendance alarmante

Globalement, c'est 90 % des personnes répondantes qui ont déclaré avoir été victimes d'actes de violence, toutes formes confondues. Nous observons que la **violence psychologique ou verbale** (81 %) est la **forme de violence la plus courante** subie par les personnes répondantes, suivie

par la violence physique (63 %). Onze pour cent (11 %) des enseignantes et enseignants consultés ont affirmé avoir été victimes de violence à caractère sexuel dans leur milieu de travail (voir l'annexe intitulée « Faits saillants »).

Solutions à court terme, concrètes et réalistes

Devant l'urgence de la situation, la FAE considère que plusieurs actions, qui pourraient concrètement faire une différence, doivent être mises en place dès maintenant.

- La FAE rencontrera la ministre LeBel, afin de lui présenter les résultats détaillés de la consultation et de discuter d'un plan d'action pour que la lutte contre la violence devienne une priorité en 2026.
- La ministre LeBel doit aussi investir dès maintenant les sommes nécessaires, sans condition, pour que les établissements scolaires puissent embaucher les personnels et les ressources spécialisées : psychologues, personnes techniciennes en éducation spécialisée (TES), professionnels (notamment psychoéducateurs, orthophonistes, etc.).
- La FAE demande que les directions d'établissement fassent appliquer les codes de vie et les plans de lutte contre l'intimidation et à la violence.
- La FAE demande que les centres de services scolaires et les directions d'établissement facilitent la déclaration des actes violents.

À propos de la FAE

La FAE regroupe neuf syndicats qui représentent 65 000 enseignantes et enseignants du préscolaire, du primaire, du secondaire, de l'enseignement en milieu carcéral, de la formation professionnelle, de l'éducation des adultes et le personnel scolaire de l'École Peter Hall et du Centre académique Fournier, ainsi que 3 500 membres de l'Association de personnes retraitées de la FAE (APRFAE). Elle est présente dans les régions de Montréal, de la Capitale-Nationale, de Laval, de l'Outaouais, des Laurentides, de l'Estrie et de la Montérégie, où se situent les quatre plus grands pôles urbains du Québec.

- 30 -

Source : Fédération autonome de l'enseignement

Renseignements : Marie-Josée Nantel à mj.nantel@lafae.qc.ca ou au 514 709-7763

Consultation sur la violence envers les profs

Agir dès maintenant

Montréal, le 15 décembre 2025 – Au sujet des données collectées, la FAE constate que la proportion de profs ayant vécu de la violence dans les milieux est plus grande qu'en 2010, lors de sa dernière consultation. Toutefois, il faut analyser les résultats avec une certaine prudence. Les échantillons des deux consultations sont différents et les résultats n'ont pas été obtenus sur la base des mêmes indicateurs et échelles de mesure.

Néanmoins, 3 profs sur 5 perçoivent leur milieu de travail comme étant violent (59 %). Par ailleurs, 74 % des personnes répondantes estiment que la violence est plus présente aujourd'hui qu'au début de leur carrière. Cette proportion grimpe à 83 % pour les profs qui comptent de 11 à 15 ans d'expérience, et diminue à 81 % pour les profs qui enseignent depuis plus de 16 ans.

Globalement, c'est 90 % des personnes répondantes qui ont déclaré avoir été victimes d'actes de violence, toutes formes confondues.

La violence psychologique ou verbale (81 %) est la forme de violence la plus courante subie par les personnes répondantes, suivie par la violence physique (63 %). 11 % des enseignantes et enseignants consultés ont affirmé avoir été victimes de violence à caractère sexuel dans leur milieu de travail.

Les gestes de **violence psychologique et verbale** les plus rapportés :

- les propos méprisants : 80 %
- le harcèlement : 51 %
- l'intimidation : 39 %
- les menaces d'agression : 25 %
- la cyberviolence : 12 %

Par rapport à 2010, des écarts de pourcentage à la hausse, dont certains significatifs, concernant la proportion des personnes répondantes ayant subi de la violence psychologique ou verbale ont été observés :

- les propos méprisants : 6 points de pourcentage (74 % contre **80 %**)
- le harcèlement : 26 points de pourcentage (25 % contre **51 %**)
- la cyberviolence : 8 points de pourcentage (4 % contre **12 %**)

Il est à noter qu'il y a une légère baisse au niveau de l'intimidation (46 % contre **39 %**) et des menaces d'agression physique (35 % contre **25 %**).

Les gestes de **violence physique** les plus rapportés et vécus par les personnes répondantes :

- être bousculées : 79 %

- être frappées : 69 %
- être blessées : 59 %

Par rapport à 2010, des écarts de pourcentage à la hausse très significatifs de la proportion des personnes répondantes ayant subi de la violence physique ont été notés :

- être bousculées : 36 points de pourcentage (43 % contre **79 %**)
- être frappées : 49 points de pourcentage (20 % contre **69 %**)
- être blessées : 52 points de pourcentage (7 % contre **59 %**)

Violence psychologique et verbale

- La violence psychologique ou verbale est très présente à tous les niveaux d'enseignement et significativement plus présente en proportion au **secondaire** (84 %). À l'éducation des adultes (75 %) et à la formation professionnelle (74 %), ce type de violence touche 3 personnes répondantes sur 4.
- C'est au secteur de l'éducation des adultes (67 %) et à la formation professionnelle (58 %) que l'**intimidation** est significativement plus présente en proportion.
- Seulement pour une partie de l'année scolaire 2024-2025 (8 mois), parmi les profs victimes de violence psychologique ou verbale, **plus d'une personne sur deux** (55 %) avait vécu cette forme de violence, plus de deux fois, et **6 %** subissaient de la violence psychologique ou verbale **une multitude de fois, sur une base régulière**.

Violence physique

Ces manifestations de violence sont significativement plus présentes au **préscolaire** où **90 %** des enseignantes et enseignants consultés rapportent avoir été victimes de violence physique. Cette situation de violence semble généralisée.

Au **préscolaire**, les gestes de violence que les personnes répondantes rapportent sont :

- être frappées (94 %)
- être blessées (85 %)
- être bousculées (75 %)

Toujours pour le **préscolaire**, par rapport à 2010, des écarts de pourcentage très significatifs de la proportion des personnes répondantes ayant subi de la violence physique sont observés :

- être blessées : **68 points** de pourcentage (17 % contre 85 %)
- être frappées : 40 points de pourcentage (54 % contre 94 %)
- être bousculées : 28 points de pourcentage (47 % contre 75 %)

Ces gestes de violence physique demeurent très largement commis par des élèves (97 % contre 99 %).

Donnée préoccupante : **91 %** des enseignantes et enseignants consultés qui vivent de la violence physique la subissent de façon récurrente. Donnée tout aussi préoccupante : 12 % des

enseignantes et enseignants consultés indiquent subir des actes de violence physique **une multitude de fois, sur une base régulière.**

Répercussions sur la santé et la profession

- Un peu **plus du tiers** (36 %) des personnes répondantes ont vécu de l'épuisement professionnel et 21 % ont vécu une dépression.
- **Pour le quart (25 %) des cas**, les actes de violence subis par les enseignantes et enseignants ont entraîné un **arrêt de travail**.
- Conséquence majeure engendrée par les actes de violence : **61 % des enseignantes et enseignants qui ont été victimes d'actes de violence ont affirmé mener une réflexion quant à la possibilité de quitter la profession.** À l'heure où la pénurie de personnel enseignant ainsi que la désertion est au cœur des préoccupations, ces résultats sonnent l'alarme de l'urgence d'agir sur la violence.

Un seul moyen se démarque comme ayant un **impact positif** : l'aide de collègues non enseignants : éducation spécialisée, psychoéducation, psychologue (42 %). Ainsi, que ce soit pour la prévention de la violence en milieu de travail ou pour soutenir le personnel enseignant, il ressort de cela que l'ajout de collègues spécialisés est nécessaire.

Formulaire de déclaration d'actes de violence / déclaration d'incident ou d'accident de travail

- **Deux personnes sur trois (68 %) ignorent** s'il existe un formulaire de déclaration spécifiquement dédié aux événements à caractère violent à leur établissement.
- **Seulement 56 %** des personnes répondantes jugent que le formulaire de déclaration d'incident ou d'accident de travail est facilement accessible à leur établissement.

Méthodologie

La consultation en ligne s'est tenue du 28 avril au 26 mai 2025 auprès des enseignantes et enseignants provenant des neuf syndicats affiliés à la FAE. Elle visait le personnel enseignant de tous les secteurs, soit à la formation générale des jeunes, à l'éducation des adultes et à la formation professionnelle. Au total, 2 443 enseignantes et enseignants ont répondu à la consultation. La marge d'erreur associée à un échantillon probabiliste de cette taille est de 1,94 %, 19 fois sur 20.

À propos de la FAE

La FAE regroupe neuf syndicats qui représentent 65 000 enseignantes et enseignants du préscolaire, du primaire, du secondaire, de l'enseignement en milieu carcéral, de la formation professionnelle, de l'éducation des adultes et le personnel scolaire de l'École Peter Hall et du Centre académique Fournier, ainsi que 3 500 membres de l'Association de personnes retraitées de la FAE (APRFAE). Elle est présente dans les régions de Montréal, de la Capitale-Nationale, de Laval, de l'Outaouais, des Laurentides, de l'Estrie et de la Montérégie, où se situent les quatre plus grands pôles urbains du Québec.

- 30 -

Source : Fédération autonome de l'enseignement

Renseignements : Marie-Josée Nantel à mj.nantel@lafae.qc.ca ou au 514 709-7763



Consultation sur la violence envers les profs

Agir dès maintenant : témoignages

Montréal, le 15 décembre 2025 – Avec sa consultation portant sur la violence envers les profs, la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) a récolté 730 commentaires et témoignages. Pour des raisons d'anonymat et d'efficacité, la FAE a fait une sélection par type de gestes commis pour illustrer les résultats de cette consultation.

Violence physique et blessures

- « Un élève m'a frappé avec un ballon. J'ai été en congé de maladie, car j'ai eu une commotion cérébrale. »
- « Au début d'un cours, un élève s'est fâché contre moi, m'a forcé dans un coin et a commencé à frapper le mur avec son poing, juste à côté de mon visage. Je ne voulais ni reculer ni bouger. J'avais peur qu'il frappe mon visage ensuite. »
- « Pendant ses crises de colère, mon élève de préscolaire m'a frappé, mordu, donné des coups de pied et de tête. Une autre fois, il m'a lancé un gros objet sur la tête, ce qui m'a causé un trauma crânien léger. »
- « J'ai dû intervenir pour séparer deux élèves engagés dans une grosse bagarre lors de la récréation. J'ai reçu des coups de pied et des coups de poing. »

Violence verbale/psychologique/intimidation

- « Lors de la rédaction d'un plan pour l'écriture d'un récit fictif, un élève a planifié mon meurtre. Il n'y voyait aucun problème. »
- « Je vis des difficultés importantes avec un élève de ma classe. Il utilise des propos extrêmement agressifs à mon égard, comme "je vais te tuer" ou "t'es un enculé". Il lui arrive aussi de lancer des objets dans la classe, mettant en danger la sécurité des autres élèves. »
- « J'ai reçu plusieurs courriels haineux de la part d'un parent récidiviste... La direction a agi, mais tellement frieusement à cause de la crainte des parents. On est laissés à nous-mêmes. En 30 ans de métier, je n'ai jamais rien vu d'aussi pire. »
- « Un élève en colère m'a dit : "You die today", en me faisant un signe de gorge tranchée, à de multiples reprises. »
- « Un élève fait des crises de rage tellement violentes que nous devons le sortir de la classe. Il mobilise six ressources (techniciens en éducation spécialisés, psychoéducateurs, directions). »
- « J'ai reçu de la part d'un élève des menaces de mort, de me poignarder les seins, de tuer mes enfants, de tout saccager ma classe. Il me frappe et hurle. Son parent menace de me faire perdre mon emploi et me répète qu'ils ne feront rien pour punir leur enfant. »
- « Un parent a crié après moi pendant plusieurs minutes. Il m'a même dit : "Je vais te la fourrer dans le c... ta... !" parce que j'avais dit à son fils qu'il aurait des conséquences s'il n'avait pas son matériel. On était rendu au milieu de l'automne et il n'apportait toujours pas son matériel. »

Soutien de la direction

- « En général, les ressources sont disponibles sur le coup. Cependant, je crois que le problème vient du fait qu'il y a trop peu de conséquences envers les personnes fautives de la part des directions d'école. Trop souvent, les directions proviennent du secondaire et sont propulsées au primaire, sans toutefois connaître les ressources afin de donner suite à une intervention d'intimidation ou de violence faite par un élève. »
- « Un élève m'a lancé ses souliers avec force. Je les ai évités. Dans le rapport, la directrice a indiqué comme moyen pour que ça ne se reproduise pas que je devais simplement me tasser. »

Conséquences

- « J'angoissais à l'idée de me retrouver face à d'autres élèves comme ça sans soutien réel. »
- Une prof qui a reçu des photos à caractère sexuel : « J'ai été longtemps craintive d'ouvrir mes courriels. J'ai ouvertement remis en question mon choix de carrière et j'ai ressenti beaucoup d'insécurité à la suite de cet événement. »
- « Un élève du primaire avec un trouble du comportement me frappe régulièrement en classe. La direction ne fait rien et j'ai l'impression que c'est parce qu'il n'y a pas de traces. L'élève poursuit sa journée comme si de rien n'était. Je me questionne sur le message que ça lui envoie. »
- « J'ai subi de la violence psychologique de la part d'un parent qui ne voulait pas croire aux mauvais comportements de son enfant. Il était pratiquement rendu à envoyer les médias à l'école, puisque nous nous "acharnions" sur son enfant qui était tout sauf un ange... La situation a perduré et malgré l'excellent support de ma direction, du centre de services scolaire et de mes collègues, ça a fini par m'atteindre et j'ai eu besoin d'un arrêt de travail pour me sortir ça de la tête et me recentrer sur ma motivation première d'enseignant. »
- « J'ai reçu durant ma carrière plusieurs courriels de parents rabaissants et dénigrants. Malgré une interdiction, un parent en question a continué à communiquer avec moi. Un technicien du centre de services scolaire a ensuite programmé que tout courriel de cette personne soit automatiquement transféré à la direction adjointe et que je ne le reçoive pas. La direction adjointe m'a souvent posé des questions en lien avec cette situation qui ont contribué à réduire mon estime de soi et m'a fait douter envers moi-même. J'ai par contre eu le support à 100 % de ma directrice qui avait confiance en moi. »

À propos de la FAE

La FAE regroupe neuf syndicats qui représentent 65 000 enseignantes et enseignants du préscolaire, du primaire, du secondaire, de l'enseignement en milieu carcéral, de la formation professionnelle, de l'éducation des adultes et le personnel scolaire de l'École Peter Hall et du Centre académique Fournier, ainsi que 3 500 membres de l'Association de personnes retraitées de la FAE (APRFAE). Elle est présente dans les régions de Montréal, de la Capitale-Nationale, de Laval, de l'Outaouais, des Laurentides, de l'Estrie et de la Montérégie, où se situent les quatre plus grands pôles urbains du Québec.

- 30 -

Source : Fédération autonome de l'enseignement

Renseignements : Marie-Josée Nantel à mj.nantel@lafae.qc.ca ou au 514 709-7763